

□  
DIRECTION DU CABINET

□

N° D 2021/275L/CAB/DD/ML

REPUBLIQUE FRANCAISE

Basse-Terre, le ... **27 SEP. 2021** .....

LES PRESIDENTS

A

**Monsieur Olivier VERAN**  
**Ministre des Solidarités et de la Santé**

**14 Avenue Duquesne**  
**75350 PARIS**

**OBJET :** *Situation du GIP RASPEG / DAC*

**Monsieur le Ministre,**

Au cœur d'une crise sanitaire qui continue d'endeuiller de nombreuses familles guadeloupéennes, **le Conseil départemental et le Conseil Régional s'associent aux efforts de l'Etat** en déployant de moyens conséquents pour la vaccination et pour une communication renforcée en la matière. Nous avons choisi également d'accompagner l'activité des professionnels de santé libéraux sur les plans financier et logistique afin de répondre à leurs besoins en équipement urgents et exorbitants.

Dans ce contexte de **mobilisation exceptionnelle pour la santé de nos compatriotes**, nous avons reçu, ce vendredi 24 septembre 2021, une délégation des personnels du **GIP Réseaux et Actions de Santé Publique En Guadeloupe (GIP RASPEG)**. Ces derniers expriment depuis de longs mois leur inquiétude quant à la pérennité de la structure ainsi que ses missions de santé publique, par voie de conséquence la pérennité de leurs emplois.

Ce risque de démantèlement du GIP soulève la **désapprobation unanime des élus Guadeloupéens**.

Le GIP RASPEG conduit depuis 11 années une **mission de coordination et d'organisation des parcours de soins**. La structure a largement répondu aux besoins de prise en charge et de santé des patients guadeloupéens les plus vulnérables, atteints notamment d'addictions, d'hypertension cardiovasculaire, de diabète, de troubles respiratoires, de cancer, ou s'agissant des nourrissons de pathologies périnatales. Aujourd'hui près de **8500 patients** sont pris en charge de façon effective dans ce contexte de coordination par le GIP. Son expertise en matière d'organisation des soins, sa réactivité et son ancrage territorial s'avèrent particulièrement décisifs, notamment lors de la survenance de situations de crise. Nous citons pour illustration son intervention lors de l'incendie du CHUG, et lors des ouragans Irma et Maria.

... / ...

En dépit des services rendus aux usagers, du rôle de coordination et d'appui des acteurs de santé du territoire, de la qualité de gestion de l'établissement, **nous observons une « mise à l'écart » progressive du GIP par l'ARS**, qui semble privilégier un dialogue bilatéral et tendu envers la directrice du GIP. Cette situation devenue intolérable pour le directeur du CHU a conduit d'ailleurs ce dernier à démissionner de la présidence du Conseil d'Administration du GIP.

Vous encouragez avec conviction depuis deux ans, monsieur le Ministre, le déploiement régional des **Dispositifs d'Appui à la Coordination des parcours de santé complexes (DAC)**. Nous n'ignorons pas que ces dispositifs ont vocation à unifier toutes les structures d'appui aux parcours de santé sur un même territoire.

Considérant l'appui aux acteurs et aux dispositifs de santé mis en œuvre par le GIP, l'expertise et l'ingénierie de ses personnels (31 salariés) reconnues par les usagers du système de santé, nous nous interrogeons sur le choix de l'ARS d'écarter le GIP RASPEG de cette mission.

Au regard de l'évolution historique de la structure rappelée au travers du présent courrier, la **dévolution de cette mission au GIP nous semble constituer un aboutissement naturel et légitime, et surtout attendu**. Acteur fondamental dans la coordination et l'appui des acteurs de santé de notre territoire, il doit à notre avis porter le DAC de Guadeloupe et poursuivre ainsi son activité dans un cadre renforcé.

C'est dans ce contexte que nous tenons à vous informer de notre soutien total aux personnels du GIP RASPEG, mobilisés pour défendre leurs emplois et pour préserver la santé des Guadeloupéens.

Nous connaissons, Monsieur le Ministre, votre ambition pour la réussite des politiques publiques de santé ainsi que votre volonté de les faire porter par les acteurs mêmes des territoires. A fortiori dans ce contexte de crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons fortement que le **GIP RASPEG puisse être conforté dans ses missions de coordination des parcours de soins**.

Soyez convaincu que **nous réussirons ensemble la mise en œuvre du DAC de Guadeloupe, pour l'intérêt général et pour l'intérêt des usagers et des patients Guadeloupéens**.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président du Conseil Départemental FF

  
Jean-Philippe COURTOIS



Le Président du Conseil Régional

  
Ary CHALUS